



Des étudiants suivent un cours de droit le 4 mars 2004 à l'université de Lyon 3.
Photo Fred Dufour. AFP



Non à la précarisation des facultés de droit et de science politique

Par [Un collectif d'universitaires](#) — 27 novembre 2019 à 16:10

Face aux continuelles restrictions budgétaires, au gel des postes, au sous-encadrement des étudiants, des enseignants-chercheurs en droit et en science politique appellent à rejoindre la mobilisation, le 5 décembre et au-delà.

Tribune. Alors que l'université agonise, les facultés de droit et de science politique sont particulièrement asphyxiées du fait de l'accroissement continu du nombre d'étudiants à moyens constants, de leur sous-encadrement chronique et nous, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, doctorantes et doctorants, ne pouvons demeurer plus longtemps passifs face à la détérioration de nos conditions de travail et de l'absence de perspectives offertes aux plus jeunes d'entre nous dont la situation ne cesse de se précariser.

par des universitaires qui veulent préserver, envers et contre tout, le service public de l'enseignement supérieur qui, avec tant d'autres, est sacrifié. Elles nous semblent primordiales, car elles conditionnent la qualité de l'enseignement du droit et de la science politique, le bien-être des étudiants et des doctorants, la qualité de leurs conditions de travail, leur réussite professionnelle, leur encadrement et le suivi de leur parcours.

Il n'est plus tolérable que les restrictions budgétaires, le gel des postes, le sous-encadrement des étudiants qui est particulièrement marqué et structurel dans les facultés de droit et de science politique, les conditions de plus en plus précaires d'étude, d'enseignement et de recherche... nous conduisent à abandonner petit à petit le cœur des missions qui sont les nôtres et que nous tâchons tant bien que mal d'accomplir dans des conditions de plus en plus difficiles. Nous ne sommes pas coutumiers des grèves, mais face à la gravité de la situation, nous devons réagir pour protéger la qualité et la pérennité du service public de l'enseignement et de la recherche en droit et en science politique.

Un accroissement contre-productif

Il faut désormais rejeter fermement les injonctions qui nous sont faites d'adapter continuellement notre activité aux exigences managériales, ce qui conduit à une réduction des heures de formation, à la fermeture de diplômes, à une mutualisation à marche forcée des enseignements qui leur fait perdre tout sens et tout attrait, à un accroissement contre-productif des charges administratives au détriment des missions d'enseignement et de recherche alors que, parallèlement, un manque cruel de personnels administratifs se fait ressentir.

Il est urgent d'ouvrir des postes d'enseignants-chercheurs titulaires dont le gel actuel conduit à scléroser le recrutement, à favoriser le localisme, à amputer l'avenir des jeunes chercheurs et chercheuses et d'assurer des conditions dignes de travail et d'étude alors même que le nombre des missions confiées aux universités et universitaires ne cesse de croître.

Il est impératif que les voies de recrutement de maîtres de conférences et de professeurs d'université soient réformées pour en assurer, dans un cadre national, respectueux du principe d'égal accès aux emplois publics, la survie et la pérennité tout en garantissant leur adaptation aux besoins des universités et des évolutions de l'enseignement juridique. Les alertes étant superbement ignorées, les signataires du présent appel s'engagent à entrer en contestation et, dans l'attente d'un mouvement d'ampleur à venir, invitent ceux qui le souhaitent à se joindre aux manifestations du 5 décembre.

Grégoire Bigot professeur, Université de Nantes, **François Cafarelli** maître de conférences, Université de La Réunion, **Clément Chauvet** professeur, Université d'Angers, **Charles-André Dubreuil** professeur, Université Clermont-Auvergne, **Gilles Dumont** professeur, Université de Nantes, **Mélanie Jaoul** maîtresse de conférences, Université de Montpellier, **Christophe Le Digol** maître de conférences, Université Paris-Nanterre, **Olga Mamoudi** professeure, Université de Valenciennes, **Robin Medard Inghilterra** doctorant, Université Paris-Nanterre, **Thomas Perroud** professeur, Université Paris II, **Diane Roman** professeure, Université Paris I, **Serge Slama** professeur, Université Grenoble Alpes, **Mathieu Touzeil-Divina** Université Toulouse I Capitole. Voir [la liste complète](#) des 500 signataires.

[Un collectif d'universitaires](#)

CONTENUS SPONSORISÉS

À LIRE OUBLIÉE

☰
APRÈS CET ARTICLE



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et offres adaptés à vos centres d'intérêt. [En savoir plus...](#)

J'accepte